

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION EXTENSION OU REHAUSSEMENT DE CILS

### **Descriptif :**

La certification permet de valider les compétences pour l'exercice de l'intensification du regard par la pose d'extension ou le rehaussement de cils grâce à différentes longueurs, courbures et épaisseurs.

Le professionnel doté de ces compétences est en mesure de réaliser des prestations spécifiques liées à l'embellissement du regard. Au-delà de ces aspects techniques, le(a) bénéficiaire doit analyser les demandes clients, conseiller et recommander la technique la plus adaptée pour mettre en valeur le regard, en considérant l'équilibre de la forme du visage et des yeux des clients.

Cette certification s'adresse aux professionnels de la beauté qui souhaitent développer, acquérir et se perfectionner dans les techniques liées à la beauté des cils.

### **Prérequis :**

**Expérience professionnelle en tant que Conseiller/Conseillère beauté, Esthéticien praticien/Esthéticienne praticienne, Formateur/Formatrice en esthétique, Professionnels d'institut de beauté, Coiffeur/coiffeuse, Visagiste, Maquilleur/Maquilleuse.**  
**ou titulaire d'un diplôme en esthétique : CAP en esthétique ou en coiffure.**

**Cette certification s'adresse également aux esthéticiens/esthéticiennes ou coiffeurs/coiffeuses qui souhaitent valider des compétences complémentaires, aux personnes du secteur de la beauté ou de l'esthétique ayant un projet de création d'entreprise ou en situation d'activité professionnelle en relation avec le domaine de l'esthétique et de la beauté.**

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITES	CRITERES
<p><b>C.1 - Définir la faisabilité de la réalisation de l'intensification du regard par la pose d'extension ou par le rehaussement de cils en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueillant sa clientèle en tenant compte de sa situation de handicap le cas échéant</li> <li>- identifiant les attentes de sa clientèle</li> <li>- prenant en compte le mode de vie et les loisirs</li> <li>- analysant la typologie du regard et la qualité des cils</li> <li>- questionnant sur les antécédent médicaux</li> <li>- respectant la RGPD dans le recueil des informations</li> <li>- communiquant sur les contre-indications</li> </ul> <p><b>dans le but de réaliser une prestation globale de qualité en toute sécurité.</b></p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle avec le jury</u></b>  <b><u>Entretien oral devant le jury. Compétences couvertes : C1, C2, C3.</u></b></p> <p>Cet entretien oral est réalisé devant un jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.</p> <p>Le candidat réalise l'entretien oral avec son modèle devant le jury pendant 15 minutes.</p> <p>Avant l'exercice pratique, le jury évalue le(a) candidat(e) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse de la forme des yeux, des cils naturels du client (contre-indications et maladies éventuelles)</li> <li>- la faisabilité de la réalisation de la prestation pour intensifier le regard.</li> <li>- la sélection de la technique pour intensifier le regard et son argumentation.</li> <li>- le choix du matériel et des produits nécessaires à la technique sélectionnée.</li> </ul>	<p>Cr1.1 - L'accueil du client est courtois et poli - Son installation est réalisée en garantissant sa sécurité (en cas de handicap, le professionnel doit s'assurer que l'installation est conforme à son handicap, que la position lui convient et qu'il est bien installé en toute sécurité). Cette recommandation est valable pour tout client (confort et sécurité).</p> <p>Cr1.2 - Ses attentes sont prises en compte (type de résultat souhaité).</p> <p>Cr1.3 - L'analyse des cils naturels du client est réalisée en utilisant un vocabulaire professionnel.</p> <p>Cr1.4 - La forme des yeux est qualifiée (ronds, en amande, à paupières tombantes, tournés vers le bas)</p> <p>Cr1.5 - Les projets de grosseur et/ou d'intervention chirurgicale oculaire réalisés ou à venir sont pris en compte.</p> <p>Cr1.6 - Les contre-indications éventuelles sont évaluées (présence d'infections telles que la conjonctivite, les kératites, la blépharite, ou les orgelets).</p> <p>Cr1.7 - Si besoin, le candidat oriente le client vers un ophtalmologue et annule la prestation.</p> <p>Cr1.8 - Le port de lentilles oculaires ou de lunettes de vue est pris en compte dans la prestation proposée.</p> <p>Cr1.9 - Les informations recueillies sont consignées dans une base de données clients dans le respect de la collecte des données personnelles et du RGPD.</p> <p>Cr1.10 - La compatibilité de la prestation avec les activités professionnelles et sportives du client est vérifiée.</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITES	CRITERES
<p><b>C.2 – Présenter la solution technique retenue en matière de réalisation de l'intensification du regard par la pose d'extension ou par le rehaussement de cils :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en respectant l'analyse des besoins du client</li> <li>- en tenant compte de l'analyse morphologique des yeux</li> <li>- en présentant de manière détaillée et professionnelle les étapes de la prestation</li> </ul> <p><b>dans le but de valider la prestation et le résultat escompté avec le client.</b></p>		<p>Cr2.1 - La technique proposée (pose d'extensions de cils ou rehaussement de cils) prend en compte les attentes du client et l'analyse morphologique de ces yeux.</p> <p>Cr2.2 - Le discours et le vocabulaire utilisés pour expliquer avec pédagogie le choix de la technique pour intensifier le regard est précis et professionnel.</p> <p>Cr2.3 - Les différentes étapes de la prestation, la durée, la tenue, l'entretien sont détaillées.</p> <p>Cr2.4 - L'échange avec le client est fluide et les réponses apportées aux questions posées sont justes.</p>
<p><b>C.3 – Sélectionner le matériel et les produits conformes adaptés aux objectifs de la séance pour intensifier le regard en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respectant le protocole de préparation (règles d'hygiène et de désinfection)</li> <li>- plaçant les produits et les matériels dans l'ordre chronologique de leur utilisation</li> <li>- en s'assurant de leur conformité aux normes CE et de leur date de péremption</li> <li>- en présentant les produits qui seront utilisés</li> </ul> <p><b>dans le but d'organiser le plateau technique de préparer sa prestation et sa réalisation de manière optimale.</b></p>		<p>Cr3.1 – Les règles d'hygiène et de désinfection des matériels et du poste de travail sont respectées.</p> <p>Cr3.2 - Le matériel (goupillons, micro-brosses, sparadrap, patch pour le contour des yeux) et les produits nécessaires à la préparation du client (démaquillant et lotions douces adaptés aux yeux et cils du client) sont préparés.</p> <p>Cr3.3 - La sélection des produits pour les extensions de cils à poser (le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils à poser etc.) ou le choix de la courbure idéale pour le rehaussement de cils (sélection de la bonne dimension des pads) est adaptée au résultat attendu par le client.</p> <p>Cr3.4 - La conformité matériel (norme CE, bon état de fonctionnement, usure) et des produits utilisés, (norme CE, condition de stockage, dates de péremption) sont vérifiés par le candidat.</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITES	CRITERES
		<p>Cr3.5 - Les produits sélectionnés et leur fonctionnalité (mode d'emploi, utilisation, contre-indication, viscosité) sont présentés.</p> <p>Cr3.6 -La préparation du matériel et des produits nécessaires à la prestation sur plateau technique respecte l'ordre chronologique de leur utilisation.</p>
<p><b>C.4 - Réaliser la prestation d'extension ou de rehaussement de cils dans le respect du protocole (phase préparatoire et phase d'intensification) en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparant les cils naturels avant de procéder à la phase d'application des extensions ou du rehaussement de cils, en garantissant une bonne adhérence et une excellente tenue</li> <li>- réalisant la pose d'extension de cils en sélectionnant judicieusement le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils nécessaires et adaptés à la forme des yeux et de la paupière du client.</li> <li>- réalisant le rehaussement de cils en s'assurant du positionnement des cils naturels sur les pads, à l'identique sur les deux paupières, et adaptés à la forme des yeux, de la paupière du client.</li> </ul> <p><b>afin de garantir la tenue de la prestation dans le temps et d'obtenir la satisfaction du client.</b></p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle avec le jury</u></b>  <b><u>Épreuve pratique devant le jury. Compétences couvertes : C4.</u></b></p> <p>Cette épreuve est réalisée avec la présence du jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.</p> <p>Le(a) candidat(e) réalise l'exercice pratique sur son modèle pendant 1h30.</p> <p>L'épreuve pratique se déroule dans des conditions réelles dans un univers identique à un institut, avec un modèle qui représente le client, et un espace de travail professionnel (lit, éclairage adapté sur le lit, desserte roulante, drap d'examen jetable).</p> <p>Le(a) candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectue la phase préparatoire de la prestation selon la technique sélectionnée :</li> <li>- réalise une pose d'extension de cils adaptée à la forme des yeux et du regard du modèle.</li> <li>- réalise un rehaussement de cils adapté à la forme des yeux et du regard du modèle.</li> </ul>	<p>Cr4.1 - Toutes les étapes de la phase préparatoire (démaquiller les yeux, broser les cils naturels, retirer tous les corps gras restant sur la racine des cils naturels, vérifier la régularité de l'implantation des cils naturels) sont réalisées.</p> <p>Cr4.2 - Les cils naturels du bas des yeux du client sont isolés et protégés minutieusement à l'aide d'un patch autocollant adapté.</p> <p>Cr4.3 - Le sens chronologique de la phase d'intensification est respecté en débutant l'application du produit (pour extension ou rehaussement de cils) toujours de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil, puis en étirant le produit délicatement vers l'extérieur de l'œil.</p> <p>Cr4.4 - L'application du produit est réalisée de la racine à la pointe du cil sans déborder sur la peau, sans toucher les muqueuses du client.</p> <p>Cr4.5 - <u>Pour l'extension de cils</u> : la longueur ajoutée, le volume choisi des extensions de cils sont proportionnels aux cils naturels du client. La courbure choisie ne fragilise pas la racine des cils naturels et n'alourdit la paupière.</p> <p>Cr4.6 - <u>Pour le rehaussement de cils</u> : les pads sont placés à l'identique sur les deux paupières. Les cils naturels du client sont positionnés sur les pads, brossés un par un à la verticale avec délicatesse et précisions.      Aucun faux pli n'est observé</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITES	CRITERES
		<p>Cr4.7 - La prestation d'intensification du regard sur les deux paupières est uniforme. Le choix de la courbure, de la longueur, du nombre de cils sont pertinents au regard de la technique mise en œuvre et des attentes du client.</p> <p>Cr4.8 - Les gestes (tenue des différentes pinces, l'isolation des cils naturels, gestuelle harmonieuse et adaptée) sont précis et délicats.</p> <p>Cr4.9 - Les règles d'hygiène et les temps de pose associés à la réalisation de l'extension ou du rehaussement de cils sont respectés.</p>
<p><b>C.5 – Apporter les conseils nécessaires au client après la réalisation de la pose d'extension ou de rehaussement de cils en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détaillant les recommandations relatifs à l'entretien nécessaire</li> <li>- l'informant sur les mauvaises pratiques</li> </ul> <p><b>afin de s'assurer de la qualité et de la bonne tenue de la prestation.</b></p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle avec le jury</u></b>  <b><u>Entretien final et oral devant le jury. Compétences couvertes : C5.</u></b></p> <p>Cet entretien oral est réalisé devant un jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.</p> <p>A l'issue de l'épreuve pratique, le(a) candidat(e) réalise l'entretien oral avec son modèle devant la présence du jury pendant 15 minutes.</p> <p>Le(a) candidat(e) exprime ses préconisations, il : :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- délivre les conseils à suivre pour une meilleure tenue de la prestation.</li> <li>- explique les gestes à adopter, les produits à éviter.</li> <li>- précise le rythme d'entretien, les produits à utiliser pour une tenue maximum.</li> </ul>	<p>Cr5.1 - Les consignes d'entretien, suite à la prestation réalisée (extension ou de rehaussement de cils) sont délivrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éviter le contact de l'eau sur la zone des yeux, durant les 12 premières heures idéalement (24h) : piscine, bain, visage sous la douche,</li> <li>- ne pas faire de sauna, hammam ou bain dans les 48 heures suivant la pose.</li> <li>- ne pas appliquer de mascara waterproof</li> <li>- ne jamais utiliser de démaquillant gras (toujours un démaquillant à l'eau)</li> <li>- démaquiller les cils toujours dans le sens de bas en haut et délicatement sans frotter.</li> <li>- ne pas utiliser de recourbeur de cils manuel ou chauffant.</li> <li>- ne pas faire de teinture de cils</li> </ul> <p>Cr5.2 - L'information délivrée est complète (risques éventuels, allergies, rejet, gestes à respecter, routine beauté recommandée pour le contour des yeux et des cils...) et le vocabulaire accessible à tous.    Les recommandations tiennent compte des activités du client (activités professionnelles et sportives).</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉS	CRITÈRES
		Cr5.3 - Le client a bien retenu les recommandations apportées par le candidat et est capable de les reformuler.

Le(a) candidat(e) doit valider chaque compétence pour obtenir la certification professionnelle.